



Les enseignements technologiques en lycée ont un avenir

Alors que la réforme des baccalauréats technologiques industriels était en phase conclusive en 2007, le projet de réforme du lycée a gelé sa mise en œuvre. Les personnels enseignants dans les disciplines technologiques s'inquiètent et s'interrogent sur leur avenir.

Pour le Sgen-CFDT, les enseignements technologiques sont essentiels :

- Ils ne doivent plus être considérés comme formation par défaut pour les échoués de la voie générale;
- Ils ne doivent plus être structurés dans une voie séparée.

Le Sgen-CFDT conteste le principe de discrimination entre formations générales et formations technologiques, et appelle à la fusion des deux voies.

Le Sgen-CFDT revendique un lycée polyvalent et une formation polytechnique

- en classe de seconde, tous les élèves doivent pouvoir acquérir une formation technologique par le biais de modules d'exploration;
- dans le cycle terminal, les enseignements technologiques doivent s'inscrire dans un parcours de formation comme majeure préparant un baccalauréat technologique ou comme mineure dans le cadre d'un baccalauréat à dominante scientifique par exemple.

Ce dispositif permettra :

- de multiplier les découvertes des enseignements technologiques, et donc d'augmenter le potentiel de jeunes attirés par ces formations;
- d'ouvrir les horizons aux élèves qui ne seront plus sommés de choisir entre l'abstraction et l'expérimentation;
- de permettre pour les élèves la construction de parcours modulables et diversifiés, et non plus d'être enfermés dans une voie qui n'est pas toujours choisie;
- de renforcer et valoriser l'enseignement technologique;
- de favoriser la réussite dans l'enseignement supérieur.